

RÈGLEMENT CONCOURS DE NOUVELLES 2019

Article 8 : DROITS D'AUTEUR

Le candidat s'engage à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de son texte. Les nouvelles ne seront pas retournées à leur auteur. Un recueil des meilleures nouvelles sélectionnées par les membres du jury sera édité (environ 10 nouvelles).

Article 9 : LE JURY

Le jury sera particulièrement attentif à :

- la présentation du document et au respect du nombre de pages (article 6)
- au respect du thème
- la progression dramatique
- la maîtrise de la langue : syntaxe, vocabulaire, orthographe, ponctuation...

Les décisions des membres du jury sont sans appel.

Article 10 : REMISE DES PRIX

Les résultats de ce concours seront annoncés en présence des membres du jury lors du festival du livre Bibliopolis qui se déroulera les 16 et 17 novembre 2019 à Thouaré-sur-Loire. Les lauréats seront récompensés par divers prix.

Article 11 : ACCEPTATION DES DÉCISIONS

Le fait de participer à ce concours implique obligatoirement l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ville de Thouaré-sur-Loire

02 40 68 06 05 - www.thouare.fr

Concours de Nouvelles BIBLIOPOLIS



À bicyclette



Ouvert à tous,
dès 13 ans

Jusqu'au 6
septembre 2019

Règlement sur
www.thouare.fr

Contact
02 40 68 06 05

L'expression
PLANTE L



RÈGLEMENT CONCOURS DE NOUVELLES 2019



Article 1 : CONCOURS

La Ville de Thouaré-sur-Loire organise pour la 24^{ème} édition, un concours de nouvelles ouvert à toute personne âgée de 13 ans et plus, écrivant en langue française, résidant en France ou à l'étranger. Le but de ce concours est de promouvoir l'activité d'écriture individuelle et collective.

Définition de la nouvelle : la nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux. Elle comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes. Elle favorise le suspense et la dramatisation. Elle peut se terminer parfois par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit.

Article 2 : THÈME

Le concours de nouvelles a pour thème "À bicyclette".

Le titre devra illustrer au mieux l'histoire.

Article 3 : CATÉGORIES

Le concours est gratuit, il est ouvert à deux catégories d'âge :

- 1^{ère} catégorie : de 13 ans à 17 ans (Date de clôture du concours faisant foi)
- 2^{ème} catégorie : 18 ans et plus

Article 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant ou groupe de participants ne peut présenter qu'une seule nouvelle. Les organisateurs du concours, les membres du jury, ainsi que leur famille ne peuvent pas concourir.

Article 5 : DATES DU CONCOURS

Concours ouvert le lundi 1er avril 2019. **Clôture le vendredi 6 septembre 2019** (cachet de la poste faisant foi).

Article 6 : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

La présentation de la nouvelle :

- 5 pages maximum dactylographiées ;
- format A4 (21x29,7cm) ;
- caractères corps 12 ;
- interlignes 1,5 ;
- numérotation des pages ;
- marges d'une largeur d'environ 2 cm.

Article 7 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'ensemble des documents suivants seront remis en un seul envoi à cette adresse :

Mairie de Thouaré-sur-Loire
Service Culture
6 rue de Mauves
THOUARE-SUR-LOIRE - BP 50316
44473 CARQUEFOU Cedex

- Le manuscrit recto-verso non agrafé en deux exemplaires devant comprendre :
 - ↳ un exemplaire comportant sur chaque feuille :
 - > le titre de la nouvelle,
 - > le nom et prénom de l'auteur ou du référent du groupe,
 - > son adresse postale complète,
 - > son numéro de téléphone,
 - > son adresse électronique,
 - > sa date de naissance
 - ↳ un exemplaire comportant le titre de la nouvelle et vierge de tout signe distinctif
- Une copie de la carte d'identité du nouvelliste de moins de 18 ans ;
- Pour les nouvelles collectives, la liste des noms, prénoms, dates de naissance des participants du groupe ;
- Une enveloppe timbrée à l'adresse de l'auteur (seulement s'il n'a pas d'e-mail).